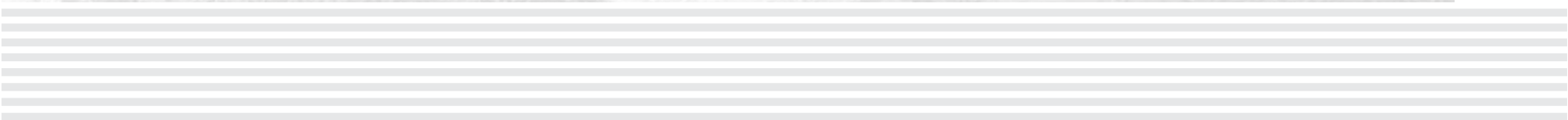




Cahier d'exercices





Message du secrétaire d'État

Je suis heureux de vous accueillir à la Conférence nationale des jeunes des régions rurales de 2003, « *Les jeunes Canadiens et Canadiennes, leaders d'aujourd'hui et de demain* ». J'espère que les connaissances que vous allez acquérir vous seront utiles pour continuer à bâtir des collectivités rurales dynamiques.

Cette conférence représente une étape importante de l'évolution du dialogue avec les jeunes des régions rurales, éloignées et du Nord. J'ai eu le plaisir de participer au Forum jeunesse rurale, qui avait été organisé en même temps que la Conférence rurale nationale de 2002 de Charlottetown (Î.-P.-É.). L'enthousiasme et les résultats de cette rencontre ont prouvé la nécessité d'une conférence entièrement consacrée aux jeunes, pour permettre aux participants et participantes de discuter de la façon d'exercer efficacement leur leadership au sein de leurs collectivités et de s'affirmer comme les leaders d'aujourd'hui et de demain.

La Conférence nationale des jeunes des régions rurales de 2003 sera pour vous l'occasion de lier connaissance avec des jeunes de tout le pays. Elle vous permettra de recueillir de l'information et des outils, et d'acquérir des compétences qui vous aideront à planifier et à concrétiser votre projet communautaire individuel et à travailler avec votre mentor. Vous assisterez à des exposés intéressants, participerez à des discussions animées et réfléchirez sur la façon dont vous pouvez faire la différence dans votre propre collectivité.

En avril 2002, j'ai eu le privilège d'annoncer la formation du Réseau national de la jeunesse rurale (RNJR). J'aimerais féliciter les membres du RNJR de leur engagement, de leurs efforts en vue de faire de ce réseau non seulement une réalité, mais aussi une réussite importante. Je suis certain que les membres du réseau soumettront des propositions intéressantes pour prolonger ce projet cette année. Pendant cette conférence, vous choisirez votre représentant provincial ou territorial qui fera partie du conseil du réseau et aurez l'occasion de participer à la planification de son orientation future.

J'espère que vous profiterez de cette conférence pour visiter notre salon des exposants. Outre des renseignements sur le Partenariat rural canadien, vous y trouverez un bon nombre de stands des ministères du gouvernement du Canada ainsi que d'autres organismes mettant en évidence leurs programmes pour les jeunes.

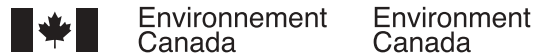
Au cours des deux prochains jours, j'espère avoir l'occasion de vous rencontrer et d'entendre votre point de vue sur la façon dont nous pouvons continuer de travailler ensemble pour bâtir un Canada rural vigoureux et dynamique.

Andy Mitchell
Secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)

Commanditaires de la Conférence nationale des jeunes des régions rurales de 2003



Canada



Canada



Le cahier d'exercices

Ce cahier d'exercices a été conçu en tant qu'outil polyvalent. Il vous servira à la fois de guide de discussion vous permettant de réfléchir sur les principaux sujets de la conférence, d'outil pour classer ce que vous apprenez et l'appliquer à votre projet communautaire, de carnet de notes et de livre de référence.

La **Section 1** contient les renseignements à l'appui des exposés et des discussions des trois séances en petits groupes auxquelles vous participerez pendant la première journée de la conférence :

- A** Innovation : une nouvelle mentalité.
- B** Faire une différence dans vos collectivités en tant que leaders : reconnaître vos atouts.
- C** Vous n'êtes pas seul : la création de partenariats et d'équipes.

Le texte de chacune des séances en petits groupes contient une brève introduction, suivie de questions. Ces questions se divisent en deux groupes :

1. Les questions qui se trouvent sur les **pages de droite** portent sur l'exposé et les discussions en petits groupes et sont destinées à être utilisées lors de la séance en petits groupes. Ces questions vous sont proposées à titre de guide de réflexion sur le matériel présenté.
2. Les questions qui se trouvent sur les **pages de gauche** portent sur la proposition de votre projet communautaire et sont destinées à être utilisées à loisir, alors que vous réfléchirez à ce que vous avez appris lors de la séance en petits groupes et à la façon dont vous pourrez appliquer cette information au développement de votre propre projet.

Vous trouverez dans cette section des cases à idées pour noter une inspiration soudaine ou une idée.

Lors des séances en petits groupes, les conférenciers partageront leur expérience et leurs connaissances sur chacun des sujets. Une période de questions suivra afin de vous donner l'occasion de discuter les points soulevés lors des présentations avec les conférenciers et échanger vos idées et expérience personnelles.

Vous pourrez utiliser l'information et appliquer les connaissances que vous aurez acquises à une situation concrète en examinant les propositions de projets communautaires choisies pour fin d'études de cas pendant les séances de discussion en petits groupes.

La **Section 2** est réservée aux notes que vous prendrez pendant les séances en petits groupes et autres activités de la conférence.

La **Section 3** vous permettra de noter les coordonnées des personnes que vous rencontrerez pendant la conférence, et les références et ressources que vous amasserez au cours de celle-ci.



Innovation : une nouvelle mentalité

« Sortir des sentiers battus »

Qu'est-ce que l'innovation?

« Transformer en quelque chose de mieux. »

« Trouver de nouvelles façons de résoudre d'anciens problèmes. »

« Faire preuve de ressources : cerner les atouts et les exploiter. »

L'innovation n'est pas un changement ou une amélioration continu; c'est le mécontentement à l'égard du présent et l'enthousiasme pour l'avenir.

Steve Salmons, Bibliothèque municipale de Windsor

Plus simplement, innovation signifie « chose nouvelle ». On la lie habituellement aux développements scientifiques et technologiques, mais elle s'applique aussi au changement social. Elle peut viser une transformation à grande échelle ou se limiter à l'introduction d'une nouvelle étape dans une initiative existante. L'innovation repose sur la passion, la détermination et les résultats profonds.

L'innovation suggère la liberté d'expérimenter. Elle s'inspire des idées et des réalisations des autres, adaptées et appliquées de nouvelles façons. L'innovation est un outil du progrès.

Favoriser un climat propice à l'innovation est une priorité pour le Canada en tant que nation. La clé de notre future réussite dans nos collectivités et en tant que pays se trouve dans les compétences des gens, leur créativité, leurs talents et leurs connaissances.

Vous avez peut-être déjà pensé devenir un innovateur. Vous vous êtes peut-être dit que le projet communautaire que vous avez soumis pour cette conférence était novateur. Cette rencontre vous donnera l'occasion de réfléchir à ce que signifie l'innovation et à la façon dont elle peut être appliquée aux idées, aux collectivités, aux projets et aux groupes.



Considérez ceci ... votre projet peut être novateur si :

- **Il ajoute un nouvel élément ou une nouvelle dimension à d'autres projets de la collectivité.**
Par exemple, votre école participe à une campagne d'affichage pour sensibiliser les élèves au racisme. Votre objectif est d'aller un peu plus loin en amorçant un dialogue avec les jeunes de divers organismes culturels de la collectivité afin d'améliorer la compréhension et le respect mutuel et d'éliminer les causes du racisme.
- **C'est la première fois que ce problème a été vu selon la perspective d'un jeune dans votre collectivité.**
Par exemple, certaines collectivités exploitent plusieurs clubs qui proposent diverses activités récréatives aux jeunes, mais votre projet consiste à ouvrir un club entièrement géré par des jeunes.
- **Il exploite les atouts de la collectivité d'une manière différente.**
Par exemple, votre projet consiste à élaborer un programme d'apprentissage et vous vous adressez aux professionnels de votre collectivité non seulement pour qu'ils participent en tant qu'employeurs, mais aussi en tant que bénévoles au chapitre de la promotion, du recrutement et du mentorat.
- **Il prévoit de nouvelles façons de travailler ensemble.**
Par exemple, vous voulez lancer un programme de compostage et vous vous adressez à un professeur de sciences de votre région pour qu'il intègre votre proposition dans son programme éducatif et mette vos idées en pratique dans le cadre des travaux scolaires.

L'innovation est un défi et elle comporte des risques. La première étape est de « sortir des sentiers battus ». Faire accepter des idées créatrices et trouver les outils et les ressources pour les mettre en pratique : voilà des occasions inédites de faire preuve d'ingéniosité et d'imagination!

Le monde que nous avons créé aujourd'hui comprend des problèmes qui ne peuvent être résolus en pensant comme lorsque nous les avons créés.

Albert Einstein

Votre projet communautaire

a) Votre projet introduit-il une nouveauté dans votre collectivité? Contient-il un élément créateur ou propose-t-il une nouvelle façon de régler un problème communautaire? _____

b) Pouvez-vous citer des exemples de projets ou de gens novateurs ou créateurs dans votre collectivité? Peuvent-ils vous donner des idées pour votre projet?

c) Quels sont les défis que vous aurez à relever dans votre collectivité pour faire concrétiser votre projet?

d) Quelles nouvelles idées de la séance en petits groupes pourrez-vous appliquer à votre projet?

Votre projet communautaire

► suite de la page 8

e) De quelle façon allez-vous vous adresser aux membres de votre collectivité pour promouvoir vos idées créatrices?

f) Comment pouvez-vous stimuler une mentalité créatrice et novatrice parmi les membres de votre équipe et vos partenaires?

RESSOURCES CONNEXES :

- Trousse Collectivités ingénieuses, http://smartcommunities.ic.gc.ca/portal/ptk_e.asp, Direction des collectivités ingénieuses, Direction générale des applications de l'autoroute de l'information, Industrie Canada, 2^e étage, Section A, Tour sud, Tours Jean Edmonds, 365, avenue Laurier Ouest, Ottawa, ON K1A 0C8, tél. : 1 800 575-9200, téléc. : (613) 941-8617
- *Creativity, Innovation and Problem Solving: Some Guidelines with Linked Historical Examples*, <http://www.quantumbooks.com/Creativity.html>, Quantum Books, Four Cambridge Center, Cambridge, MA 02142, tél. : (617) 494-5042, téléc. : (617) 577-7282
- *Goal Setting can Empower your Creativity*, Beverly K. Bachel, <http://www.creativityforlife.com/article1066.html>
- CreativityForLife.com, <http://www.creativityforlife.com/>

Séance



Discussion de l'étude de cas (suite de la page 9)

2. Quels seraient les avantages et les défis d'une approche novatrice?

3. Comment ces défis pourraient-ils être relevés de manière créatrice?





Faire une différence dans vos collectivités en tant que leaders : reconnaître vos atouts

Quel est le rôle d'un leader?

Commencer et inspirer tout en donnant aux autres les possibilités et les ressources pour qu'ils puissent participer et, à leur tour, inspirer les autres. Mener, c'est répandre l'innovation et l'action comme un incendie de forêt.

En tant qu'initiateur de la proposition de projet communautaire que vous avez soumis à l'occasion de la Conférence nationale des jeunes des régions rurales de 2003, vous êtes, par définition, son leader ou un de ses leaders.

En tant que leader, vous aurez une vision de votre projet : ce qu'il permettra de réaliser et la façon dont il s'intégrera aux autres initiatives de votre collectivité. Une partie de votre rôle, en tant que leader, consistera à lancer et à respecter certains processus, entre autres :

- Fixer des objectifs, les échanger avec d'autres et les exploiter.
- Choisir les membres de votre équipe et des partenaires.
- Trouver et utiliser les actifs disponibles (gens, relations, ressources physiques et financières).
- Favoriser l'appartenance communautaire.
- Vous motiver, vous et votre équipe.
- Étudier la dynamique de groupe.
- Ne pas perdre de vue l'ensemble du projet — l'évaluer alors que vous progressez et réagir à ce que vous observez.

Il existe des leaders de tous les genres, chacun ayant recours à diverses approches et techniques.

On dit des leaders
qu'ils sont des
vendeurs d'espoir.

**Innovation Center for
Community and Youth
Development**



Les principales qualités d'un bon leader sont les suivantes :

- Il comprend ses forces et les défis qu'il doit relever.
- Il est prêt à travailler avec les autres et il les apprécie.
- Il reconnaît les atouts des autres et de la collectivité ainsi que les défis qu'ils ont à relever, et il en tire pleinement parti.
- Il est prêt à apprendre et à demander de l'aide ou des renseignements au besoin.

Une vision sans action est un rêve. Sans une vision de l'avenir, l'action ne sert qu'à passer le temps. Une vision en action peut changer le monde.

Joel Arthur Baker, auteur



Votre projet communautaire

a) Quelle est votre vision générale pour le projet communautaire décrit dans votre proposition?

b) En acceptant de lancer et de mener à bien un projet communautaire, vous assumez un rôle de leader. Quels sont vos compétences en leadership?

Donnez des exemples de situations dans lesquelles vous avez utilisé vos qualités de leader. _____

c) Quelles autres compétences, qualités personnelles et expérience pouvez-vous apporter au projet? Que pouvez-vous en tirer? _____

d) Quels sont vos forces et défis dans les situations de groupe suivantes :

– communication / résolution de problème / gestion des conflits / travail d'équipe et synergie des groupes? _____

e) Comment réagirez-vous lorsque quelqu'un remettra en question vos idées, vos plans, vos activités ou vos capacités? _____

Séance



Exposé et discussion de groupe

Notes générales :

Quelles sont les qualités d'un bon leader communautaire?

Discussion de l'étude de cas

I. Quelles seront les compétences, l'expérience et les autres qualités nécessaires pour démarrer ce projet?

► Suite à la page 17



Votre projet communautaire

► suite de la page 14

f) Comment votre mentor peut-il vous appuyer à être un bon leader? _____

g) Quels sont les outils et les ressources qu'il vous faut pour lancer votre projet, notamment :

– les ressources humaines / les ressources physiques / les ressources financières _____

h) Comment prévoyez-vous trouver les outils et les ressources? _____

i) Comment allez-vous promouvoir votre projet afin de recruter des bénévoles dans votre collectivité? _____

j) Comment allez-vous établir la confiance et stimuler un esprit de coopération parmi les membres de l'équipe de votre projet?

RESSOURCES CONNEXES :

- *Guide de développement des collectivités*, Flo Frank et Anne Smith, Développement des ressources humaines Canada, http://www.hrdc_drhc.gc.ca/community/menu/page2.shtml, Centre des publications, Développement des ressources humaines Canada, 140, Promenade du Portage, Phase IV, Hull, Québec, K1A 0J9, téléc. : (819) 953-7260, pub@hrdc_drhc.gc.ca
- Le site Web du réseau du leadership, <http://leadership.gc.ca>
- *The Leadership Guide*, Donald Clark, <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leader.html>
- *Leadership and Learning Guide: Teams Handbook*, Affaires indiennes et du Nord canadien, http://www.ainc_inac.gc.ca/ai/ldr/tc_e.html, Affaires indiennes et du Nord canadien, Terrasses de la Chaudière, 10, rue Wellington, North Tower, Ottawa, Ontario, K1A 0H4, tél. : (819) 997-0380

Séance



Discussion de l'étude de cas (suite de la page 15)

2. Comment le leader devrait-il envisager la prise de décision?

3. Prévoyez-vous des défis particuliers à l'égard de la constitution de l'équipe de ce projet? Quelles seraient les meilleures façons de les relever?





Vous n'êtes pas seul : la création de partenariats et d'équipes

Qu'est-ce que le partenariat?

« Travailler avec d'autres, y compris des entreprises, des organismes sans but lucratif et communautaires, des personnes qui s'intéressent aux fruits du partenariat, et jouer un rôle actif dans le processus, en travaillant bénévolement, en offrant un appui financier ou en nature. »

**La seule chose
qui rachètera
l'humanité, c'est
la coopération.**

Bertrand Russell

VOUS N'ÊTES PAS SEUL. Dans votre proposition de projet communautaire, vous avez été demandé d'identifier un mentor, de nommer trois personnes/organisations de votre collectivité qui pourraient vous aider dans le cadre de ce projet, et indiquer trois des moyens envisagés pour obtenir la participation de la collectivité.

Cela peut être le point de départ d'une équipe et d'un réseau de partenariats à partir desquels vous obtiendrez de l'appui sous formes diverses et auxquels vous collaborerez selon vos forces et votre énergie. Après tout, deux têtes (ou plus), cœurs et porte-monnaie valent mieux qu'un.



Il existe plusieurs niveaux de création d'équipe et de partenariat :

- **Vous pouvez travailler seul avec votre mentor et tirer parti des compétences, de l'expérience, de l'énergie et de la sagesse de chacun.**
- **Vous pouvez établir des liens avec d'autres groupes ou personnes qui travaillent sur des problèmes connexes et qui peuvent profiter à se joindre à vous.**
- **Vous pouvez créer des partenariats avec des personnes ou des organismes (n'importe qui allant des membres de votre famille jusqu'aux établissements) qui peuvent offrir des dons financiers ou des ressources physiques, et qui tireront profit de l'aide apportée à la collectivité par l'intermédiaire de votre projet.**
- **Vous pouvez travailler en étroite collaboration avec d'autres personnes, comme des bénévoles qui partagent vos objectifs et qui sont prêts à y consacrer temps et énergie pour les atteindre.**
- **Vous pouvez compter sur certaines personnes qui vous appuieront moralement et grâce à leurs idées créatrices, même si elles ne participent pas directement à votre projet. Vous pourrez même en rencontrer ici, dans le cadre de la conférence.**
- **Vous pouvez créer des liens avec des groupes et des organismes qui se trouvent à l'extérieur de la collectivité, mais qui ont une expertise, des outils et des ressources à échanger.**

Réfléchissez aux avantages que vous pouvez tirer en travaillant avec d'autres personnes ou organisations et aux avantages qu'elles peuvent tirer en travaillant avec vous. La création de partenariats et d'équipes repose sur l'échange des atouts, des défis et des résultats. Ils peuvent accroître les débouchés et favoriser la pensée novatrice.

Le mentorat, c'est un esprit à explorer, une épaule pour y pleurer et un coup de pied aux fesses.

John C. Crosby, The Uncommon Individual Foundation

Votre projet communautaire

a) Quel genre d'appui attendez-vous de votre mentor? Quelles sont ses responsabilités et quelles sont les vôtres? En avez-vous parlé avec elle (ou lui)? Comment allez-vous vous y prendre pour tirer le plus grand parti possible de cette relation?

b) Quels sont certaines façons pour les autres de participer à votre projet? Qui sont vos partenaires et appuis possibles?

c) Comment travaillerez-vous à promouvoir la compréhension et le soutien pour votre projet dans la collectivité?

d) Quels seront vos rôles et responsabilités, ceux de votre mentor, des bénévoles et des groupes et personnes qui collaboreront à votre projet?

e) Comment les décisions seront-elles prises par vous et vos partenaires? Comment allez-vous résoudre les divergences ou les conflits?

Séance



Exposé et discussion de groupe

Notes générales :

Comment pouvez-vous obtenir de l'appui pour votre projet dans la collectivité?

Discussion de l'étude de cas

I. Quels sont, selon vous, les aspects du projet présenté dans l'étude de cas qui inciteront les autres à aider à le réaliser?

► Suite à la page 23



Votre projet communautaire

► suite de la page 20

f) Quels sont les avantages du partenariat pour les divers groupes et personnes impliqués?

g) Comment allez-vous tenir la collectivité au courant des activités du partenariat?

RESSOURCES :

- *Le guide du partenariat*, Flo Frank et Anne Smith, Développement des ressources humaines Canada, http://www.hrdc_drhc.gc.ca/common/partners/partner.shtml, Centre des publications, Développement des ressources humaines Canada, 140, Promenade du Portage, Phase IV, Hull, Québec, K1A 0J9, téléc.: (819) 953-7260, pub@hrdc_drhc.gc.ca
- Le répertoire du mentorat et de l'encadrement, www.mentors.ca
- *The Partnership Toolkit: Tools for Building and Sustaining Partnerships*, www.mosaicbc.com/partnership_toolkit.pdf
- *Youth Works! Creating and developing youth-led volunteer projects*, http://www.volunteer.ca/volcan/eng/content/vol_management/resources.php?display=3,0,3#youthled, Volunteer Canada, 330, rue Gilmour, 2^e étage, Ottawa, Ontario, K2P 0P6, 1-800-670-0401



Pour garder un contact avec d'autres jeunes de collectivités rurales, éloignées et du Nord à travers le pays, pour vous inspirer, obtenir de l'appui des autres et échanger expériences et information quant à votre projet communautaire et aux enjeux qui vous tiennent à cœur, joignez-vous au Réseau national de la jeunesse rurale et au Groupe de discussion en ligne de la jeunesse rurale, parrainé par le Secrétariat rural, à : www.rural.gc.ca/dialogue/youth/listserv_f.phtml.

Séance



Discussion de l'étude de cas (suite de la page 21)

2. Qui pourrait tirer profit de ce projet et en devenir un partenaire? Qu'est-ce qui les motiverait? Y a-t-il de nouvelles relations qui pourraient être établies entre les personnes et organisations?

3. Quels sont les organisations, groupes et personnes, provenant de l'intérieur de votre collectivité et de l'extérieur, qui pourraient s'avérer de bonnes ressources (information, expertise, dons en nature) et qui pourraient contribuer au financement de ce projet?



